



TARIFS PENSION ELEVES et ETUDIANTS

Année scolaire 2023 - 2024

16/01/2023

Régime	<u>FORFAIT ANNUEL</u>	1 ^{er} trimestre 2023	2 ^{ème} trimestre 2024	3 ^{ème} trimestre 2024	Tarif journée
Interne	1734,74 €	770,99 €	578,25 €	385,50 €	9,91 € - 6,94 €
Demi-pensionnaire	693,89 €	338,39 €	231,30 €	154,20 €	3,97 € - 2,78 €

Les tarifs en 2024 sont susceptibles de subir une légère augmentation (de 1 % à 10 %) si la Région Rhône Alpes donne son aval

Remises d'ordre : des remises d'ordre peuvent être accordées :

dans le cas d'absence pour motif médical ou disciplinaire, dûment justifié : la remise n'interviendra que si l'absence est supérieure à 15 jours consécutifs, sur demande de la famille, et présentation d'un justificatif (certificat médical...)

dans le cas d'absence pour stage : dans le cas de stage obligatoire, prévu dans le programme d'enseignement, la remise sera faite d'office lors du calcul de la pension.

La remise porte sur 70 % du montant de la pension ou demi-pension
(30 % restant acquis à l'établissement pour charges fixes).

- Photocopies :**

- * **Uniquement** : Ouvrages photocopiés et documents supports de cours.
Les autres photocopies (devoirs par exemple) ne sont pas facturées.

- * Payées à la consommation relevée pour chaque classe – **Coût copie 0.05 €** (0 % d'augmentation)

	Terme 1	Terme 2	Terme 3
Enseignement secondaire	20,00 €	0	
Enseignement supérieur	20,00 €	20,00 €	

- **Assurance stage** : journée de stages en milieu professionnel : **0,15 € / journée**

- **Carte accès self-parc vélo + étui** : pour les nouveaux élèves : **6, 50 €**
(valable pour la durée de la scolarité)